

## LISTE DE VÉRIFICATION POUR LE TRI DES PROJETS

### ➤ Information sur le projet :

- Intitulé du sous projet : voirie (PAI 2019)
- Coût prévisionnel du Projet : 300.000 <sup>DT</sup>
- Date prévue de démarrage des travaux : Septembre 2018
- Nombre de bénéficiaires (Ménages, population) : 50 ménages – 250 habitants
- Zone d'intervention: zone communale
- Superficie desservie : .....//.....
- Superficie de l'emprise du projet, y compris l'installation du chantier : .....//.....
- Autres précisions : .....//.....

### ➤ Critères environnementaux et sociaux de non éligibilité du sous projet au financement PDUGL

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Le projet va-t-il :		
1. Nécessiter l'expropriation de surfaces importantes de terrain. (>1 ha) ?		X
2. Nécessiter le déplacementin volontaire d'un nombre élevé de familles ou de personnes (> 50 personnes)?		X
3. Produire des volumes importants de polluants solides ou liquides ou gazeux nécessitant des installations de traitement spécifique au projet (Par exemple, des installations de traitement des eaux usées, de stockage ou d'élimination de déchets solides) ?		X
4. Nécessiter des mesures d'atténuation ou de compensations onéreuses qui risquent de rendre le projet inacceptable sur le plan financier ou social ?		X
5. Générer des déversements de déchets liquides ou solides en continue dans le milieu naturel (par exemple en cas d'absence d'infrastructure existante de traitement)?		X
6. Affecter les écosystèmes terrestres ou aquatiques, la flore ou la faune protégées (zones protégées, forêts, habitat fragile, espèces menacées) ou abritant des sites historiques ou culturels, archéologiques classés ?		X
7. Provoquer des changements dans le système hydrologique (Déviation des canaux, Oued, modification des débits, ensablement, débordement, ...) ?		X
8. Comprendre la création d'abattoirs, de STEP, de centre de transfert des déchets, de décharges contrôlées?		X

- Si la réponse est positive à l'une ou plusieurs questions ci-dessus (1 à 8), le projet est classé dans la **catégorie A**. Il est exclu du financement PDUGL
- Si toutes les réponses sont négatives (le projet est admissible au financement "PDUGL"), passer à la vérification des critères d'inclusion du projet à l'évaluation environnementale et sociale (Liste de vérification ci-après).

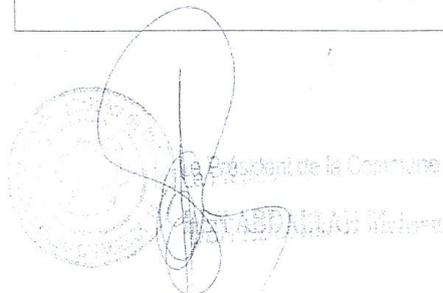
### ➤ Vérification de la nécessité ou non d'une évaluation environnementale et sociale

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Le projet va-t-il :		

9. Porter atteinte aux conditions de subsistance des populations locales (affecte les activités commerciales locales, agricoles ou autres, les récoltes, les marchands installés en bord de route ou dans les rues, entrave l'accès aux ressources naturelles, aux biens et services et les biens communs tels que les points d'eau, les routes communautaires.) ?		X
10. Impliquer l'installation d'activités connexes au sous projet (Par exemple, central d'enrobé pour le revêtement des voiries, carrières de sable et de granulats, etc.)?		X
11. Générer des nuisances et des perturbations fréquentes aux riverains, aux usagers et aux concessionnaires (Poussières, bruits, difficultés d'accès aux logements, déviation de la circulation, déplacement des réseaux existants, coupure d'eau, d'électricité, etc.)?		X
12. Être implanté sur un terrain accidenté, érodé, à forte pente, inondables, d'accès difficile, ...)?		X
13. Être implanté sur un terrain nécessitant un changement de vocation et ou des autorisations spéciales (Par exemple, Décision de changement de vocation, autorisation d'occupation du DPH, du DPM, DPR, avis préalable de l'ANPE sur l'évaluation environnementale préliminaire du projet, ...)?		X
14. Provoquer la dégradation des espaces verts, l'arrachage d'arbres, le colmatage des conduites des ouvrages de drainage existant ?		X
15. Générer des déversements accidentels ou occasionnels de déchets solides ou liquides dans le milieu naturel (Exemple, trop plein d'une station de pompage des eaux usées, déchets de chantier, ...)?		X
16. Nécessiter la modification des logements (Par exemple, surélévation de la côte zéro pour permettre le raccordement des eaux usées ou pour éviter le retour des eaux et l'inondation)?		X
17. Nécessiter l'ouverture et l'aménagement d'une nouvelle rue ou route ou l'élargissement d'une route/rue existante sur un linéaire important (>1 km)?		X
18. Nécessiter la création d'un réseau de drainage enterré et/ou un réseau d'assainissement?		X
19. Comprendre un réseau d'irrigation des espaces verts par les eaux usées traitées?		X
20. Comprendre la création d'établissements municipaux (Exemples :dépôts et ateliers de réparation, marchés aux bestiaux, marché de gros, ...)?		X

- Si la réponse est positive à une ou plusieurs questions ci-dessus (9 à 20), le projet est classé dans la **catégorie B** et doit faire l'objet d'un Plan de Gestion Environnemental et Sociale (PGES).
- Si toutes les réponses sont négatives, le sous projet est classé dans la **catégorie C**. Le PGES n'est pas requis dans ce cas et il suffit d'inclure "Les conditions de gestion environnementale des activités de construction (CGEAC) dans le DAO et le marché travaux.

**Conclusion: Le projet est classé dans la catégorie C**



Président de la Commune  
ABAYA

Date, .....  
Signature du vérificateur de la collectivité locale

République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en préparation

Commune : Ouled Chamekh  
 Période(trimestre) : 01/2019

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

Projet (voirie) PAI 2019 : revêtement des rues :  
 Quartier Ibnou Sma  
 Projet en phase « étude »

b) Détails par projet

N° Projet	Catégorie		Etude Environnementale		Consultation publique		Action: assistance technique		Formation		Plaines		Acquisition de terrains		Déplacements de personnes affectées par le projet		Coût de l'action	Observation (* )
	B	C	PGES provisoire	PGES validé	CGEAC	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non			
01	voirie	X	X	X	X	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	X		

Le projet est de catégorie C donc les mesures environnementales sont les CGEAC

Recapitulatif :

- Nb de projet en cours de préparation (par catégorie) : 01 catégorie C
  - Nb de PGES ou CGEAC réalisés : 00
  - Nb de consultations publiques réalisées : 00
  - Nb de PGES validés : 00
- c) Aspects fonciers





- Plan de réinstallation à préparer en cas d'occupations ou de constructions irrégulières
  - Nombre/Surface
  - Acquisitions finalisées/en cours
  - Coûts induits

Formulaire à remplir en cas d'expropriation

Description des parcelles				Information sur les ayant droits et montant						
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m <sup>2</sup>	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
		Total surface					Montant total	Montant total		
Nb Total										

Récapitulatif :

- Surface totale cédée à l'amiable (en m<sup>2</sup>) : 00
- Surface totale acquise à l'amiable (en m<sup>2</sup>) : 00
- Surface totale occupée temporairement (en m<sup>2</sup>) : 00
- Surface totale expropriée (en m<sup>2</sup>) : 00
- Nombre de plans de réinstallation : 00
- Difficultés rencontrées : //
- Coûts induits

d) Dossier des annexes

- Dossier photos
- PV de réunions et de consultations
- Copies d'actes d'acquisition s'il y'a lieu



Le Président de la Commune  
 Fatick  
 SENEGAL

Le point pour  
 Fatick  
 [Signature]

Projets en cours de mise en œuvre

Commune : Ouled Chamekh  
Période(trimestre) : 01/2019

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

*Voirie (PAI 2018) : revêtement des pistes  
Awled Missaoui et Sbaya  
Taux d'avancement des travaux : 70%  
Phase : revêtement*

b) Présentation de tous les projets réalisés pendant la période.

N°	Indication du projet	Coût		Schéma de financement			Emplacement	Phase		
		Prévu par le PAI	actualisé	Dotation non affectée	Dotation affectée	Autres à préciser		conception	travaux	exploitation
1	Voirie (PAI 2016)	250.000.000	230.189.680	87.000.000	-	143.189.680	Avenue Al Mekki Ben Mahmoud + route amenant a l'école primaire Al Hwani			X
2	Voirie (PAI 2017)	200.000.000	134.083.400	87.000.000	-	47.083.400	Quartier des petites métiers			X
3	Aménagement quartier défavorisés	-	508.000.000	-	508.000.000	-	Quartier Al Hadaig et Attathamen			X
4	Voirie (PAI 2018)	250.000.000	-	87.000.000	-	163.000.000	route amenant cimetiére Om Alpiban + route Awled Missaoui		X	

c) Détail des mesures de suivi de mise en œuvre et des mesures correctives par projet  
Phase travaux



N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et CGEAC en cours des travaux				Remise en état des lieux à la fin des travaux (*)		Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et Actions correctives et/ou engagées
		B	C	Mesures environnementales du trimestre en cours	Mesures environnementales du trimestre en cours	Mesures correctives du trimestre précédent	Mesures correctives du trimestre précédent	oui	non		
	Voirie (PAI 2018)		X		X				X		

(\*) Préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

### Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et CGEAC en cours des travaux				Remise en état des lieux à la fin des travaux (*)		Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et Actions correctives et/ou engagées
		B	C	Mesures environnementales du trimestre en cours	Mesures environnementales du trimestre en cours	Mesures correctives du trimestre précédent	Mesures correctives du trimestre précédent	oui	non		
1	Voirie (PAI 2016)		X		X				X		
2	Voirie (PAI 2017)		X		X				X		
3	Aménagement quartier défavorisées		X		X				X		

(\*) Préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

### d) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune : Ouled Chamekh	
Nom du point focal: ISMAIL Khalel	
Trimestre : 01/2019	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	01
Caractéristique du type de plaintes :	Construction dans le domaine du voie publique

nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	01
nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	00

"traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.

nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période :	00
résumé synthétique du type de plaintes :	
nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	00
nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	00

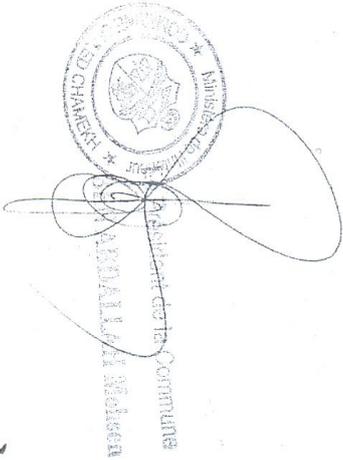
"traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

**Récapitulatif :**

- nombre total de visites réalisées : 00
- nombre total de non conformités relevées : 00
- nombre total de nouvelles actions correctives lancées : 00
- nombre total d'actions correctives clôturées : 00
- nombre de plaintes reçues : 06
- nombre de plaintes traitées : 06
- difficultés rencontrées
- coûts induits

**e) Dossiers annexes**

- photos
- rapports d'analyses
- réunions et de consultations



*Handwritten signature and text:*  
 D'ant Fecol  
 Secrétaire